

Amélioration du confort thermique sans recours à la climatisation

LYCÉE PROFESSIONNEL ISNELLE AMELIN À SAINTE-MARIE

La Réunion (974)
Région de 855 700 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

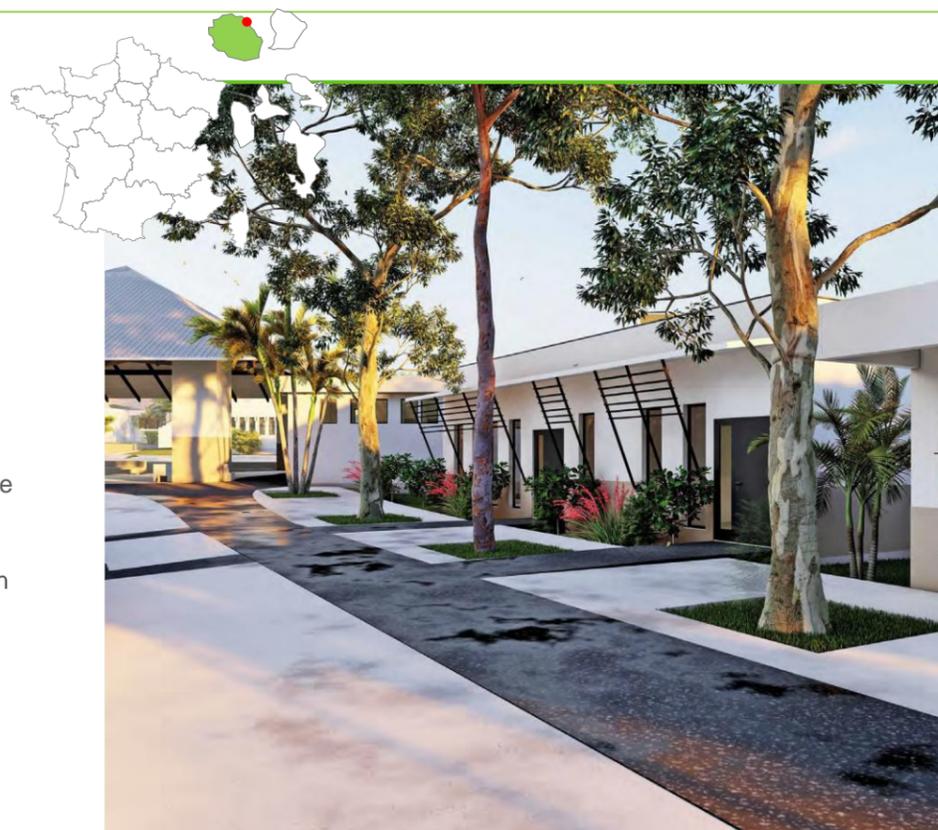
Porteur du projet :
Région Réunion

Le projet en bref :

- Isolation des toitures et des façades
- Remplacement des menuiseries, jalousies et surtoitures
- Relamping
- Extension de la restauration et du pôle administratif
- Gain de 3 à 5°C dans les salles de classe sans utilisation de climatisation

Les points forts :

#confort thermique #brasseurs d'air
#protections solaires



JÉRÔME
SACALI

Directeur à la Direction des
Bâtiments et du Patrimoine –
Conseil Régional de la Réunion

Pourquoi avoir rénové ce lycée ?

Les bâtiments dataient tous de 1985 et étaient donc très vétustes. Ils avaient besoin d'une vraie rénovation, d'une mise en conformité. Il y avait également besoin d'une amélioration au niveau des confort thermique pour les élèves, essentiellement pour les filières esthétique et coiffure, qui utilisent des machines qui ont tendance à produire de la chaleur et à consommer beaucoup d'énergie.

Quel a été le rôle de la Banque des Territoires dans ce projet de rénovation ?

En tant que premier investisseur auprès des collectivités territoriales, la Banque des Territoires a été un acteur majeur pour le Conseil régional sur l'ensemble de ces projets. Elle a financé à hauteur de 61% la première phase et poursuivra son financement sur la phase suivante. Aujourd'hui, 5 millions d'euros ont déjà été financés par la Banque des Territoires.

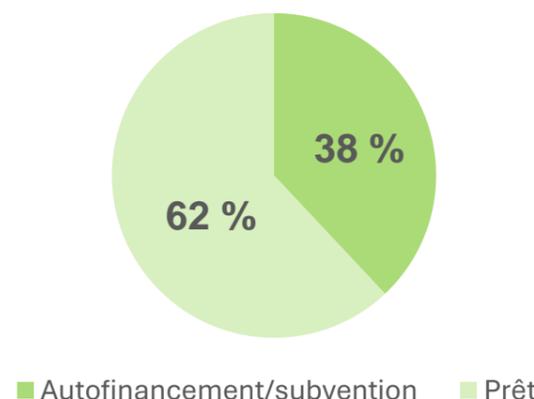


Et demain ?

La Région s'est engagée dans un programme de réhabilitation dès 2011. 37 lycées sont concernés par ces réhabilitations, avec une enveloppe de 350 millions d'euros.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 8,1 M€. Il est financé par un prêt prévisionnel de 5 M€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. La collectivité sollicite en parallèle des subventions (FEDER).



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

